

FORMULAIRE À COMPLÉTER

Prénom, nom, structure et coordonnées (tel, mél) du porteur de projet
Titre provisoire du projet
Description du projet
Thématiques concernées par le projet (plusieurs choix possibles) <input type="checkbox"/> Amélioration des connaissances, actuelles ou anciennes (en particulier via l'étude de collections naturalistes historiques) aussi bien en termes de répartition en Corse qu'en ce qui concerne les traits de vie des espèces. <input type="checkbox"/> Action(s) permettant une meilleure prise en compte des pollinisateurs et des libellules dans les pratiques privées ou publiques (par exemple : actions de sensibilisation et d'éducation du grand public et des scolaires, mais aussi en direction des professionnels et autres acteurs). <input type="checkbox"/> Amélioration des capacités d'accueil des pollinisateurs sauvages (notamment en milieu urbain ou semi-urbain, dans les jardins partagés, etc.) ainsi que des libellules. Nota : si des plantations sont prévues, seuls des plants Corsica Grana sont éligibles au financement. L'emploi de semences exogènes n'est pas non plus finançable compte tenu des risques sur la biodiversité de notre île, et constituera une cause de rejet dans le cadre de cet AAP. <input type="checkbox"/> Actions de surveillance des Espèces Exotiques Envahissantes dangereuses pour les pollinisateurs et les libellules (notamment frelons et mégachiles invasifs à risque d'introduction en Corse, écrevisses invasives, etc.) <input type="checkbox"/> Autre (préciser)

Décrire précisément les résultats attendus et/ou les livrables envisagés (éléments indispensables à l'évaluation du projet)

Budget envisagé pour le projet

Nota : le montant de l'aide OEC accordée par projet est plafonné à 10 500 €, et conformément à notre règlement des aides, qui s'applique intégralement à cet AAP y compris en termes d'organismes éligibles, la part de subvention ne pourra représenter plus de 80% du montant total de l'opération (20% minimum d'autofinancement) ; les organismes assujettis à la TVA doivent estimer leur budget en H.T., dans le cas contraire le budget doit être estimé en T.T.C.

Montant total (€) : H.T. T.T.C.

Montant demandé à l'OEC (maximum 10500 € H.T) :

Cofinancement éventuel (source et montant) et/ou autofinancement (bénévolat, etc.) :

Calendrier prévisionnel du projet (date de démarrage envisagée, principales échéances...)

Éléments complémentaires éventuels (partenaires, autorisations préalables, expériences antérieures, synergie avec d'autres projets, etc.)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES PORTEURS DE PROJET

Examen des projets

Les candidatures seront examinées sur 3 sessions tout au long de l'année 2024.

Ce formulaire est à renvoyer à l'adresse ocic@oec.fr avant le :

- 1^{er} mars 2024 pour un passage à la première session
- 10 mai 2024 pour un passage à la seconde session
- 1^{er} septembre 2024 pour un passage à la troisième session

Nota : les projets retenus après analyse technique seront présentés en bureau OEC sous réserve de constitution d'un dossier de demande de subvention conforme au règlement des aides de l'OEC.

Pour information préalable, vous trouverez en annexe la liste des pièces qui seront à fournir lors du dépôt de la demande de subvention.